



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2023-073

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

19-2023-06-16-00002 - Arrêté portant réquisition de personnels à la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de Sainte-Féréole et sur les Instituts Médico-Éducatifs (IME) de Sainte-Fortunade et de Meyssac gérés par l'association les PEP19 (7 pages)

Page 3

19-2023-06-16-00001 - Arrêté portant réquisition de personnels du Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET géré par l'ADAPEI (12 pages)

Page 11

Agence Régionale de Santé

19-2023-06-16-00002

Arrêté portant réquisition de personnels à la
Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de
Sainte-Féréole et sur les Instituts
Médico-Éducatifs (IME) de Sainte-Fortunade et
de Meyssac gérés par l'association les PEP19

ARRÊTÉ

Portant réquisition de personnels à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole et sur les Instituts Médico-Educatifs (IME) de Sainte-Fortunade et de Meyssac gérés par l'association les PEP19

Le Préfet de la Corrèze,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2215-1 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3131-1 à L.3131-11, et L.3131-12 à L.3131-20 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.344-1 et suivants ainsi que ses articles R.344-1 et suivants ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Étienne DESPLANQUES en qualité de Préfet de la Corrèze ;

VU le préavis de grève nationale déposé pour la journée du 20 juin 2023 ;

VU le courrier de l'association du 15 juin 2023 informant Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine du mouvement de grève de certains personnels sur la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole (19270) et au sein de deux Instituts Médico-Educatifs (IME) gérés par l'association les PEP19, à savoir celui de Sainte-Fortunade (19490) et de Meyssac (19500) ;

CONSIDÉRANT, sur la base des éléments transmis par sa directrice, l'impossibilité d'assurer le nécessaire service minimum relatif à la continuité et la sécurité des soins au regard du niveau de mobilisation des différentes catégories de personnels des établissements ;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de transférer dans l'urgence les résidents actuellement pris en charge dans une autre structure ;

CONSIDÉRANT l'urgence qui s'attache à la situation et le risque grave d'atteinte à la sécurité des résidents en l'absence de continuité des soins et des prises en charge des patients, des résidents ou du public accueilli ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces conditions, de procéder à la réquisition des personnels identifiés dans les tableaux annexés afin d'assurer le service minimum nécessaire à la prise en charge du public accueilli, mesure proportionnée aux circonstances ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

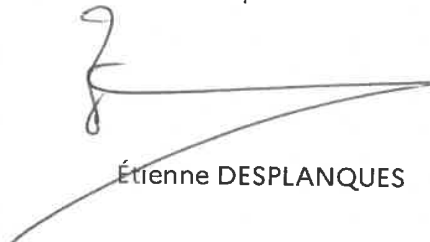
Article 1^{er} : Les personnels dont les noms figurent en annexe du présent arrêté sont réquisitionnés, du 19 juin 2023 minuit au 20 juin 2023 minuit.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours gracieux devant le Préfet de la Corrèze et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la Délégation Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

À Tulle, le **11 6 JUIN 2023**

Le préfet



Étienne DESPLANQUES

Annexe

- Liste des personnels réquisitionnés

IME Meyssac Organisation mardi 20 juin 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
Service Transport	06H45-10H /16H00-18H30	1	Marc VITAL	
	06H45-10H00/16H45-18H30	1	Fabien SOULIE	
	6h45-12H00/ 16h15-18H15	1	Stéphanie CISCARD	
	06H30-08H30/16h15-18H15	1	Céline COVERGNAT	
Service médical	07H30-14H20	1	Virginie LHERM	
Service de nuit	21H30-08H00	1	Isabelle VIRONDEAU	
	21h00-08H00	1	Virginie BESSON	
Service restauration	07H00-15H00	1	Loïc MAREC	
	07H45-15H00	1	Sylvie GASQUET	
	08H00-11H30	1	Anabelle TERRIEUX	
	08H00-15H00	1	Baya LEURIDANT	
Service ménage				
Service lingerie				
	08H45-16H30	1	Thibault DELCAMBRE	
Service éducatif	07H15-17H30	1	Nora LAIDI-CHAFAI	
	08H00-16H30	1	Antoine CARRIAC	

	08H30-18H15	1	Gwenael CLERGERIE	
	16H30-21H15	1	Delphine CORREZE	
	07H00-13H30	1	Martha LESSCURE	
	16H30-21H30	1		
	07H00-17H30	1		
	08H30-21H00	1		
	08H00-18H00	1		
	08H30-13H30	1		
	08H30-17H30	1		
	17H15-22H00	1		
	13H30-21H15	1		

IME Sainte Fortunade Organisation mardi 20 juin 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AS/Infirmier	13h30 -19h30	2	Anne Leclerc	
	7h30-12h10 13h30-16h30		Isabelle Treins	
Veilleurs de nuit	0h00-8h30	2	Christel Noblet	
	0h00-7h45		Ambre Calafuri	
Agent de service	21h30-0h00	2	Déjila Belgherbia	
	22h00-0h00		Ambre Calafuri	
Administration	7h30-12h	2	Martine David	
	14h-17h		Sabine Leygnac	
Cuisine	8H00-12H00 13H00 17H15	1	Nathalie Chastang	
	7H30-13H30 16H30-19H30		Nadine Pouget	
Logistique	9H00-15H 17H-19H30	2	Kévin De Matos	
	8H15-12H30 13H15-17H00		Julien Ozouf	
Transport	7h-12h 16h15-19h	1	Thierry Noilhetas	
	6h30-9h		Fabien Lagy	
Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
DAEP	07h30-17H00	2	Elodie Burlaud	
	09h30 – 17h00		Lucie Vigneron	
PEDA	7h30-17h	2	Yannick Philippe	
	10h-15h / 17h-22h00		Cécile Marsales	

	PREPA PRO 8H30-17h00 8h00-17h00 12h- 22h30	3	Marie Mateos Valentin Cerdà Cédric Favarcq	
	PRO-ATELIERS 08h00-18h00 16h00-22h15 13h30-21h15 17h-21h30 07h45-16h30 07h45-16h30 07h45-17h30	6	Michaël Pimenta Pierre Gauvreau Nicolas Paillet Lucie Vigneron Benjamin Marchat Michel Madelbos David Laurier	

MAS Sainte Féréole Organisation mardi 20 juin 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AS	7h00-13h45		KREMPFF Solenne	
			SEIGNE Charlotte	
			MOULY Lauriane	
	7h-13h30/17h30-20h		MENDES Marine	
AMP	13h30-20h45		BISSIERE Marilyne / MARINIE Marie- Pierre / Olivier Alexis / COUNMET Angéline	
			GEMARIN Marie-Noëlle	
	8h-14h			
	8h-13h30-17h-20h30		JULLE Isabelle	
	7h00-14h00		DURCE Emmanuella	
Veilleurs	Nuit :19/06 au 20/06		MARTHON Nathalie 00h-7h30	
			BIAUSSAC Chantal 00h-7h30	
			PIRES Cécile 20h25-00h	
			BIAUSSAC Chantal 20h40-00h	
Agent de service	Nuit du 20/06 au 21/06		BLONDEL Natacha	
	8h30 -12h 13h -16h			
Administration			PEUCH Veronique	

Fait à Tulle le 15 juin 2023.

BENOIT Sylvie Directrice Générale Les PEP19

Les PEP 19

Écoles Publiques de l'Enseignement Public

23, Rue A. Audubert - BP 23
19001 TULLE CEDEX
Tél: 05 55 20 01 41 - Fax 05 55 20 03 01
Siret 777 487 068 00175 NAF 8939E



Agence Régionale de Santé

19-2023-06-16-00001

Arrêté portant réquisition de personnels du
Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET
géré par l'ADAPEI

ARRÊTÉ

Portant réquisition de personnels du Service de l'Offre enfance de l'IME de PUYMARET géré par l'ADAPEI

Le Préfet du département de la Corrèze,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2215-1 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3131-1 à L.3131-11, et L.3131-12 à L.3131-20 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.344-1 et suivants ainsi que ses articles R.344-1, et suivants ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Étienne DESPLANQUES en qualité de Préfet de la Corrèze,

VU le préavis de grève national déposé du 10 mai 2023 au 1^{er} juillet 2023 ;

VU le courrier de l'ADAPEI du 15 juin 2023 informant Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine du mouvement de grève de certains personnels du service de l'Offre enfance de l'IME de Puy Maret, 34 rue Denis Papin 19360 Malemort-sur-Corrèze ;

CONSIDÉRANT, sur la base des éléments transmis par son directeur l'impossibilité d'assurer le nécessaire service minimum relatif à la continuité et la sécurité des soins au regard du niveau de mobilisation des différentes catégories de personnels de l'établissement ;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de transférer dans l'urgence les résidents actuellement pris en charge dans une autre structure ;

CONSIDÉRANT l'urgence qui s'attache à la situation et le risque grave d'atteinte à la sécurité des résidents en l'absence de continuité des soins et des prises en charge des patients, des résidents ou du public accueilli ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces conditions, de procéder à la réquisition des personnels identifiés dans le tableau annexé afin d'assurer le service minimum nécessaire à la prise en charge du public accueilli, mesure proportionnée aux circonstances ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms figurent en annexe du présent arrêté sont réquisitionnés selon les tableaux annexés du 19 juin 2023 à partir de 8h00 jusqu'au 23 juin 2023 à 16h45.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours gracieux devant le Préfet de la Corrèze et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la Délégation Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

À Tulle, le **16 JUIN 2023**

Le Préfet,



Étienne DESPLANQUES

Annexe

- Liste des personnels réquisitionnés

Listing des professionnels à réquisitionner

Lundi 19 juin 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
BELRHALI	Saadia	AMP	8h-16h30	UEMA
CROUZEVALLE	Manon	AMP	8h-16h30	UEMA
PANTENE	Marine	ME	8h-16h30	UEMA
MOURIGAL	Sandrine	EJE	8h15-16H15	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
GROFF	Marie Luce	AMP	9h-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	11h30-16H30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
TESSON	Corinne	ES	11h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BEAUFRERE	Sophie	AMP	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	ME	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
ROCHER	ROMAIN	ES	11H30-16H45	IME – Groupe Autisme
VIOSSE	Kelly	AMP	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	16h45-20h45	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	11h30-16h45	IME – Semi Autonome
BROS	Justine	ME	16h30-22h15	IME – Semi Autonome
CONTRASTIN	Julie	CESF	14h45-19h	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	11h30-16h30	IME – polyhandicap
CELIER	MILA	AMP	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
ORTEGA	Marion	ME	16h45-22h15	IME-Polyhandicap
PEIREIRA	Elina	AMP	11h30-16h00	IME- Polyhandicap
SOULIER	Angèle	Apprentie	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
GAUYACQ	Marie	ME	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
TOUMI	Delphine	AUX P	14h30-21h00	IME-Polyhandicap
MUHENEHENE	Martine	AS	11h30-16h30	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurélié	AUX P	16H45-22H15	IME-Polyhandicap
AIZOUHNE	Hayate	AMP	11h30-16h30	IME-Polyhandicap
MONRIBOT	Aurélié	Surveillant de nuit	22h-00h00	IME-Polyhandicap

MIRANDE	Jean-Marc	Surveillant de nuit	22h-00H00	IME- Groupe Autisme
PRUVOST	Claire	IDE	8H30-15h30	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Mardi 20 juin 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
BELRHALI	Saadia	AMP	8h-16h30	UEMA
GROFF	Marie-Luce	AMP	8h-16h30	UEMA
PANTENE	Marine	ME	8h-16h30	UEMA
MOURIGAL	Sandrine	EJE	8h15-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
JOS	Marie-Laurence	AMP	9h-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	ME	9h15-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	8h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BEAUFRERE	Sophie	AMP	6H30-13H15	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	13h15-20h45	IME – Groupe Autisme
ROCHER	Romain	ES	08h45-11h30	IME – Groupe Autisme
VIOSSENGE	Kelly	AMP	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	08h45-16h45	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	ME	08h45-16H45	IME – Groupe Autisme
MORISSE	Maeva	AS	17h-22h15	IME – Semi Autonome
SALAH	Samir	ME	13h30-19h	IME – Semi Autonome
PAROLI	Jean-Baptiste	ME	6h30-12h	IME-Semi Autonome
CONTRASTIN	Julie	CESF	9h45-16h30	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	7h30-13h30	IME-Polyhandicap
PEIREIRA	Elina	AMP	8h45-16h30	IME-Polyhandicap
CELIER	Mila	AES	14h-22h15	IME – Polyhandicap
ORTEGA	Marion	ME	9h15-16h45	IME – Polyhandicap
GROUZARD	Lydia	AS	14h30-22h15	IME – Polyhandicap
AIZOUHNE	Hayate	AMP	6h30-12h00 13h30-16h45	IME-Polyhandicap
MUHENEHENE	Martine	AS	7h-14h	IME-Polyhandicap

MOTTA	Aurélie	AUX P	11h30-16h30	IME – Polyhandicap
PHILIPPE	Stéphanie	ES	8h45-16h45	IME-Polyhandicap
GAUYACQ	Marie	ME	15h00-21h00	
TOUMI	Delphine	AS	8h45-13h30	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean-Marc	Surveillant de nuit	00H00-6H45 22h00-00h00	IME-Groupe Autisme
MONRIBOT	Aurelie	Surveillant de nuit	00H00-6H45 22h-00H00	IME- Polyhandicap
PRUVOST	Claire	IDE	10h-18h45	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Mercredi 21 juin 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
MOURIGAL	Sandrine	EJE	8h45-13h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
TESSON	Corinne	ES	8h30-13h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
			13h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
LAFLEUR	WILLIAM	AMP	8h30-13h00	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	9h-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BEAUFRERE	Sophie	AMP	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	AMP	6h30-13h15	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
VISSANGE	Kelly	AMP	08h45-13h30	IME – Groupe Autisme
ROCHER	Romain	ES	13h15-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	13h15-20h45	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	08h45-16h45	IME – Semi Autonome
JOS	Marie-Laurence	AMP	17h00-22h15	IME – Semi Autonome
SALAH	SAMIR	ME	6H30-11H30	IME – Semi Autonome
CONTRASTIN	Julie	CESF	12h00-16h30	IME- Semi Autonome
MORISSE	Maeva	AS	16h30-19h00	IME – Semi Autonome
PEIREIRA	Elina	AMP	7h15-11H30	IME-Polyhandicap
LASCAUX	Alexia	AMP	9H15-16h30	IME – Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	16h45-22h15	IME-Polyhandicap
ORTEGA	Marion	ME	8h45-16h45	IME-Polyhandicap
CELIER	MILA	AES	11h30-16h45	IME – Polyhandicap
MOTTA	Aurèlie	AS	07h00-13h30	IME Polyhandicap
GILMANN	Maeva	AMP	8H45-15h45	IME-Polyhandicap
AIZOUHNE	Hayate	AMP	6h30-12h	IME-Polyhandicap
			13H30-16h30	

GAUYACQ	Marie	ME	8h30-13H30	IME-Polyhandicap
GROUZARD	Lydia		11h30-20h00	IME-Polyhandicap
PHILIPPE	STEPHANIE	ME	13H30-22H15	IME-Polyhandicap
SOULIER	ANGELE	APPRENTIE	13H30/17H	
MIRANDE	Jean-Marc	Surveillant de nuit	22h00-00h00 00h00-06h45	IME-Groupe Autisme
MONRIBOT	Aurelie	Surveillant de nuit	22h-00H00 00h00-06h45	IME- Polyhandicap
BETAILE	Valérie	IDE	08h30-16h00	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Jeudi 22 juin 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
BELRHALI	Saadia	AMP	8h-16h30	UEMA
GROFF	Marie-Luce	AMP	8h-16h30	UEMA
CROUZEVIALLE	Manon	AMP	8h-13h30	UEMA
JOS	Marie-Laurence	AMP	9h15-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
MOURIGAL	Sandrine	EJE	8h15-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	9h-16h30	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	8h30-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
BEAUFRERE	Sophie	AMP	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
BACH	Mélanie	ME	6h30-11h30	IME – Groupe Autisme
ROCHER	Romain	ES	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
VIOSSE	Kelly	AMP	16h00-20h45	IME – Groupe Autisme
CHAYLA	Cindy	AS	11h30-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	08h45-16h30	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	17h00-22h15	IME – Semi Autonome
SALAH	Samir	ME	09h00-16h30	IME – Semi Autonome
MORISSE	Maeva	AS	06h30-16h30	IME – Semi Autonome
LASCAUX	Alexia	AMP	07h15-16h15	IME – Polyhandicap
PEIREIRA	Elina	AMP	14h15-22h15	IME-Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	09h30-16h30	IME-Polyhandicap
SOULIER	Angèle	Apprentie	14h15-16h45	IME-Polyhandicap
CELIER	Mila	AES	8h45-14h	IME-Polyhandicap
GILMANN	Maeva	AS	11h30-22h15	IME-Polyhandicap
GROUZARD	Lydia	AS	13h15-20h00	IME – Polyhandicap
GAUYACQ	Marie	ME	07H00-12H	IME-Polyhandicap
CHAMBAS	Emma	AS	8H45-12h	IME-Polyhandicap

			13h30-16h45	
AIZOUHNE	Hayate	AMP	8H45-13H30	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurélie	AUX P	06h30-13H30	IME – Polyhandicap
PHILIPPE	Stéphanie	ES	11h30-17h00	IME-Polyhandicap
MIRANDE	Jean-Marc	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h-00h00	IME-GROUPE AUTISME
MONRIBOT	Aurelie	Surveillant de nuit	00h00-06h45 22h-00H00	IME- POLYHANDICAP
PRUVOST	Claire	IDE	9h00-15h30	IME

Listing des professionnels à réquisitionner

Vendredi 23 juin 2023

NOM	PRENOM	PROFESSION	HORAIRES DE TRAVAIL	LIEU DE TRAVAIL
CROUZEVIALLÉ	Manon	AMP	8h-16h30	UEMA
GROFF	Marie-Luce	AES	8H-16h30	UEMA
PANTENE	Marine	ME	8h-16h30	UEMA
JOS	Marie Laurence	AMP	8h15-13h30	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
MOURIGAL	Sandrine	EJE	12h45-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
TESSON	Corinne	ES	8h15-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Louis Pons
LAFLEUR	William	AMP	9h00-16h45	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
JACQUES	Nadège	EJE	08h15-16h15	Unité D'enseignement Externalisée Cabanis
ROCHER	Romain	ES	07h15-13h30	IME – Groupe Autisme
BEAUFRERE	Sophie	AMP	13h15-16h45	IME – Groupe Autisme
VIOSSE	Kelly	AMP	08h45-16h45	IME – Groupe Autisme
VALADE	Laura	ME	08h45-16h45	IME – Groupe Autisme
PAROLI	Jean Baptiste	ME	8h45-16h45	IME – Groupe Autisme
BROC	Justine	AMP	11H30-16h30	IME – Semi Autonome
CHAYLA	Cindy	AS	08h45-16h45	IME – Semi Autonome
SALAH	Samir	ME	6h30-13h	IME – Semi Autonome
PEIREIRA	Elina	AMP	09h15-16h45	IME-Polyhandicap
ORTEGA	Marion	ME	06h30-12h00	IME-Polyhandicap
HOCHART	Béatrice	AS	11h30-16h45	IME-Polyhandicap
CHAGNAUD	Michèle	ES	08h45-16h30	IME-Polyhandicap
CHAMBAS	Emma	AS	06h30-11h45	IME- Polyhandicap
PHILIPPE	Stéphanie	ME	7h00-13h30	IME-Polyhandicap
GILMANN	Maeva	AMP	11h30-16h30	IME-Polyhandicap
TOUMI	Delphine	AUX P	09h00-16h45	IME-Polyhandicap
GAUYACQ	MARIE	ME	13H30-16H30	IME-Polyhandicap
MOTTA	Aurèlie	AS	8H30-16h30	IME-Polyhandicap

MIRANDE	Jean-Marc	Surveillant de nuit	00h00-06h45 Nuit de jeudi à vendredi	IME-Groupe autisme
MONRIBOT	Aurelie	Surveillant de nuit	00h00-06h45 Nuit de jeudi à vendredi	IME- polyhandicap
BETAÏLLE	Valérie	IDE	8h30-12h30 15h00-16h30	IME